

Formation des associations : la Région et le Département se marchent sur les pieds!

Toutes les associations connaissaient et semblaient apprécier l'aide qu'apportait jusqu'à présent le Département du Rhône, à la fois dans le recensement des associations et dans les formations qu'elles proposent pour la formation de leurs bénévoles.

La Région Rhône-Alpes a trouvé que ce n'était pas suffisant!

Sans concertation aucune avec la Maison des Associations du Rhône, elle a décidé d'attribuer des subventions à des organismes privés pour créer ou co-financer 53 modules de formation collective.

La plupart des sujets choisis sont ceux que propose déjà le Département du Rhône : création d'une association, droit du travail, comptabilité, montage de projets, financement, communication, etc...

Les organismes subventionnés sont ceux avec lesquels travaille déjà le Département du Rhône.

CANOL ne sait pas ce qui se faisait dans les autres départements de la Région, mais **pour le département du Rhône cela a tout l'air d'être un beau gaspillage!**